



Message supprimé

Par **dimi82**, le **25/02/2011 à 01:00**

message supprimé

Par **chris_idv**, le **25/02/2011 à 08:06**

Bonjour,
<http://vosdroits.service-public.fr/F15553.xhtml>
Vous comprendrez aisément que si le RSA devenait accessible aux ressortissants Bulgares au chômage au seul motif qu'ils s'installent en France la Bulgarie se viderait malheureusement d'une partie importante de sa population et la France serait rapidement dans l'impossibilité de financer le RSA.
En qualité d'enfant, étant français et vivant en France où vous gagner votre vie vous avez de par la loi une obligation alimentaire vis à vis de vos ascendants:
<http://vosdroits.service-public.fr/F1196.xhtml>
Cordialement,

Par **amajuris**, le **25/02/2011 à 10:32**

bjrr
sans oublier de prévoir une assurance maladie pour votre mère si elle tombe malade en France.
rncdt